



- R1** zone d'aléa fort à vulnérabilité élevée
- R2** zone d'aléa fort à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- B1** zone d'aléa moyen à vulnérabilité élevée
- B2** zone d'aléa moyen à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- J** zone d'aléa faible
- zone d'aléa nul à très faible**
- Secteur des Egravats (hors étude)**
PPRN approuvé le 06/12/2005


REPUBLIQUE FRANÇAISE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
SUR LA COMMUNE DU MONT DORE

Plan de zonage réglementaire
Planche n° 1

Annexe à l'arrêté préfectoral
N° 08 / 04 175

Le préfet

Echelle : 1 / 5 000

Décembre 2008

PRESCRIPTION DU P.P.R. : 14 JANVIER 2004

Dossier Approuvé : décembre 2008


Ministère de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, du Logement et du Développement durable


BRGM/RP-56443-FR


CETE


DOE 63/SSR/BPR

